



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2819

Texte de la question

RÉORGANISATION DE LA POLICE

M. le président. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Alain Bénisti. Ma question s'adresse justement à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Près des deux tiers des députés ont entériné hier la LOPPSI 2 qui apporte des réponses circonstanciées à la lutte contre la délinquance, des moyens supplémentaires et surtout des outils utilisant enfin les nouvelles technologies.

Mais les mesures répressives, nécessaires, que nous venons d'adopter, doivent aller de pair avec une réorganisation et une rationalisation des effectifs de police sur chaque territoire. Il s'agit non d'avoir toujours plus de fonctionnaires, mais de procéder à une meilleure répartition des effectifs : c'est ce que vous avez déjà fait en créant la police d'agglomération en Île-de-France, ce qui a abouti à un doublement des effectifs en petite couronne lors des interventions. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Roland Muzeau. Il faut arrêter de fumer des pétards !

M. Maxime Gremetz. On ne croit plus au Père Noël !

M. Jacques Alain Bénisti. Il serait souhaitable d'aller plus loin, de faire de cette police itinérante une police d'investigation et d'élucidation, et surtout de l'ancrer dans les secteurs difficiles.

De même, il faut continuer à développer une politique de prévention dans la continuité de la loi de 2007, en dégagant trois axes principaux : la restauration des valeurs parentales, la lutte contre le décrochage scolaire et l'aménagement des peines, avec l'indispensable éloignement des multirécidivistes.

M. Gaëtan Gorce. L'éloignement de Hortefeux ?

M. Jacques Alain Bénisti. Monsieur le ministre, quel est votre sentiment sur ces deux propositions qui apporteront un " plus " indispensable aux mesures que nous venons de voter et garantiront la sécurité de nos concitoyens ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration*. Vous avez raison, monsieur Bénisti, la délinquance évolue sans cesse (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) et nous devons adapter en permanence notre arsenal législatif. C'est l'objet de la LOPPSI qui constitue, vous l'avez dit, une avancée majeure pour la protection de nos concitoyens. Oui, nous avons besoin de nouveaux outils technologiques comme la vidéoprotection ou les logiciels de rapprochement judiciaire. Oui, nous avons besoin de lutter davantage contre la délinquance des mineurs en accélérant la comparution devant les tribunaux pour enfants. Oui, nous avons besoin de mieux lutter contre les violences aux personnes en revoyant et en limitant les aménagements de peine et en renforçant les sanctions, en particulier lorsque les agressions touchent des populations vulnérables, notamment les personnes âgées.

Ce texte s'inscrit donc dans le cadre d'une organisation rénovée, qui passe par le rapprochement de la police et de la gendarmerie nationale, la mutualisation des moyens et le perfectionnement des modes d'action. C'est l'enjeu de la création de la police d'agglomération : elle fonctionne depuis un an en région parisienne et va être

étendue l'an prochain à Lille, Lyon, Marseille et sans doute Bordeaux. Il en va de même avec les brigades spécialisées de terrain, qui s'inscrivent dans le prolongement des unités territoriales de quartier : vingt-six nouvelles brigades seront créées dans les toutes prochaines semaines. C'est en faisant preuve tout à la fois de créativité et de réactivité que nous pourrons très certainement terminer l'année avec une baisse de la délinquance globale (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) grâce à la police et à la gendarmerie que je remercie de leur action. (*Applaudissements sur certains bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2819

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 décembre 2010